

Liste des Personnes présentes
à l'Assemblée Générale Ordinaire du
3 Février 1904
et Nombre d'Actions représentées.

N ^o d'Ordre	Noms des Personnes présentes	Nombre d'Actions représentées	Voix
1	M. Gustave Favre	trois cent quatre	504 100
2	Engèle Karal	cinq cent soixante dix	566 100
3	Jean Mauch	quatre vingt dix-neuf	99 99
4	Gaston Favre	cent trois	103 100
5	Ch. Mény	soixante-seize	71 71
6	Louis Lorber	cent deux	102 100
7	Ch. Riffly	trois	3 3
8	E. Cheralier	quatre vingt cinq	85 85
9	Alfred Duvrigny	soixante dix-neuf	79 79
10	Henri Broussy	quatre vingt cinq	85 85
11	César Weiss	cent cinq	105 100
12	Emile Ehring-Mey	quatre vingt dix	90 90
13	Emile Müller	quatre vingt seize	96 96
14	Ch. Meinier-Dollfus	quatre vingt	80 80
15	Antoine Schoff	cent cinq	105 100
16	Emile Gluck	cent vingt cinq	125 100
17	Léon Gardel	quinze	15 15
18	Emile Lanth	neuf	9 9
19	Paul Chambaud	vingt deux	22 22
20	Georges Mieg	une	1 1
21	Léon Koechlin	trente quatre	34 34
22	Sr. Eug. Koechlin	trente neuf	39 39
23	Fried. Zuber	cinq	5 5
24	Georges Weiss	soixante-seize	71 71
25	Emile Poinot	dix	10 10
26	Jos. Paraf.	deux	2 2
Total: deux mille trois cent six actions -			2306 1596

Procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires du 3 Février 1904

Le 3 Février 1904 à 10 heures 1/2 du matin, les actionnaires de l'Usine à vapeur de Mulhouse convoqués par le Conseil de Surveillance se sont réunis au Siège de la Société, Rue de l'Harmonie. Le notaire Diemer assiste à la réunion pour dresser le procès-verbal prescrit par la loi.

- L'ordre du jour est le suivant :
- Rapports de la Direction et du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice 1903
 - Approbation de ces comptes, et fixation du dividende pour 1903
 - Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance
- M. Gustave Favre, Président du Conseil, préside la réunion.
- Après l'ouverture de la séance, M. Gustave Favre met à la disposition des actionnaires les pièces établissant la régularité de la convocation.
- Il résulte de la vérification de ces pièces par le notaire que les actionnaires ont été avisés de cette réunion dans la forme et dans les délais prévus par les statuts et par la loi.
- À 10 heures 50 la séance est présidée par M. Gustave Favre, qui constate que 26 actionnaires représentant 2306 actions sur 2500 et 1596 voix sont présents.
- M. Gustave Favre propose : M. Emile Lanth et M. Henri Dollfus pour les fonctions de scrutateurs et M. Louis Dardel pour celle de secrétaire.
- Ces choix sont approuvés à l'unanimité.
- M. Karal donne lecture du rapport de la Direction pour l'exercice 1903.
- Ensuite, M. Gustave Favre au nom du Conseil de Surveillance donne lecture de son rapport sur les opérations de la société pendant l'exercice 1903.
- Aucune observation n'étant faite, ce rapport et ses conclusions sont adoptés à l'unanimité, à mains levées.
- Il est procédé au scrutin secret au renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

M. H. Gustave Favre
Emile Gluck
Eug. Lanth
Julien Stalen
Hans Reber

sont élus pour 3 années.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures 5 minutes.

(Signature) *(Signature)* *(Signature)*

Rapport de la Direction

Messieurs,

Pendant l'exercice qui vient de finir, les affaires du Comptoir ont accentué leur marche ascendante, ainsi qu'en témoigne le mouvement général de nos comptes, assez sensiblement supérieur à celui de 1902. Nos résultats bénéficiaires se présentent également en progression, mais cependant dans une moindre proportion. Il ne faut pas s'en étonner. En banque comme dans les autres domaines, les affaires se font chaque jour plus difficiles et moins rémunératrices sous l'influence d'une concurrence de plus en plus vive. Et en même temps que les conditions s'abaissent, les charges de toute sorte, les charges fiscales surtout, croissent sans cesse. Pour en avoir une preuve lorsque nous vous aurons dit que depuis 1896 nos impositions pour Mulhouse seul ont plus que quadruplé. Prenons-en notre part et cherchons dans un redoublement d'activité et dans une judicieuse économie dans les frais généraux un correctif à un état de choses qui ne s'améliorera certainement pas.

Nos opérations dans les succursales prennent de l'extension, et à cet égard Troyes nous donne une satisfaction particulière. Sans un mécompte survenu au dernier moment à Colmar, les succursales nous auraient apporté un chiffre de bénéfices de beaucoup supérieur à celui de l'année précédente. Il faut, il est vrai, considérer qu'en 1902 Troyes & Saint-Dié n'avaient eu que six mois de fonctionnement.

Notre bilan a été établi sur des bases de prévoyance dont nous ne nous départissons pas et qui ont assuré pendant une longue série d'années la régularité de nos dividendes. C'est pour la dix-septième fois consécutivement que notre Conseil va vous proposer une répartition de 80%.

Nous allons reprendre certains chapitres du bilan qui vous a été distribué et en faire la comparaison avec les chiffres de 1902.

Capital Social

Notre capital social est de Fr. 6.250.000. -

Il est entièrement versé et représenté par nos 5000 actions au porteur de chacune M.1000. - ou Fr.1250. -

Réserve Statutaire

La réserve statutaire reste à son chiffre de Fr.1.000.000. - correspondant à 16% de notre capital.

Fonds de Prévoyance

Ce compte figure cette année au bilan pour Fr. 289.878.50 contre l'année précédente pour Fr. 281.377.20 l'augmentation de Fr. 8.441.30 représente les intérêts de l'année à 8%.

Chiffre d'Affaires

Notre chiffre d'affaires s'est élevé à Fr. 1.141.249.218.56

En 1902 il avait été de Fr. 986.993.556.27

Une partie de l'augmentation vient des succursales de Troyes & St-Dié, qui, créés en Juillet, n'avaient opéré en 1902 que pendant six mois.

Portefeuille

Entrée en 1903 473090 effcts pour Fr. 223.359.404.11

" " 1902 298536 " " Fr. 183.893.270.57

Augmentation en 1903 174554 " " Fr. 39.466.133.54

Il restait en portefeuille 15680 " " Fr. 9.117.444.47

Frais Généraux

Les frais généraux à Mulhouse & dans nos 3 succursales se sont élevés à Fr. 309.986.20

En 1902 ils avaient seulement été de Fr. 239.449.88 mais les dépenses à Troyes et à Saint-Dié n'étaient comprises que pour six mois de fonctionnement. En résumé, malgré des charges nouvelles, il y a à peu près égalité entre les deux années.

Titres

L'importance et la nature des titres appartenant au Comptoir ont peu varié.

En 1902 le compte était à l'inventaire pour Fr. 182.578.14

Il y figure cette fois pour Fr. 213.403.21

La rente et les obligations foncières et de ville pour la rente aux quibets en forment toujours la très grande partie.

Bénéfices nets

Après déduction de toutes nos charges habituelles, les bénéfices nets, en augmentation de Fr. 18.855.94 sur ceux de l'exercice 1902, se sont élevés à Fr. 633.387.08

Le report des Profits & Pertes étant de Fr. 137.214.11 nous avez à votre disposition une somme de Fr. 770.601.19

Le Directeur:
E. Raval

Rapport au Conseil de Surveillance

Messieurs,

Conformément aux prescriptions des statuts, votre Conseil de surveillance vient à son tour vous présenter son rapport sur les opérations de la Société pendant l'année 1909, qui est notre 56^{me} exercice, puis soumettre le compte à votre approbation, et vous faire ses propositions quant à la répartition des bénéfices.

La composition du Conseil n'a subi aucune modification depuis la dernière assemblée générale.

Le rapport de la Direction dont vous venez d'entendre la lecture, nous dispense de revenir sur les différents chapitres du bilan qui nous a été distribué avec le compte de Profits et Pertes. Ainsi que cela vous a été dit, ces comptes comprennent ceux de nos trois succursales de Colmar, Troyes et Saint-Dié.

Les vérifications habituelles ont été faites par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue de l'écriture et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Vous serez heureux de constater avec moi que malgré les difficultés de plus en plus grandes que l'on rencontre dans les affaires, et malgré l'augmentation considérable de charges qui, en général, pèsent sur les produits du travail, les résultats de l'année sont plutôt, pour nous, légèrement supérieurs à ceux des années précédentes, ce qui nous permet de vous proposer le dividende habituel de 8%, tout en augmentant un peu nos réserves diverses.

Vous nous associez, vous en sommes persuadés, aux félicitations que nous tenons à adresser, en votre présence, à notre Directeur général M. Baral, et au personnel qui travaille sous ses ordres.

Nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes.

1^{re} Approbation du bilan que vous avez tous les yeux, et qui est relaté dans le rapport de la Direction. Par là vous donnez décharge légale au Conseil de Surveillance, à ses délégations et à la Direction.

2^e Approbation des comptes de Profits et Pertes et de l'emploi de son solde disponible.

Déduction faite de toutes charges: frais généraux, amortissements sur créances douteuses et sur fonds de Commerce à Colmar et à Troyes, provisions, tantièmes de directeurs des succursales, les bénéfices nets s'élèvent à F. 683.387.08

Le report de l'exercice précédent se monte à... 197.214.11

Total F. 770.601.19

qui seraient répartis comme suit:

aux actionnaires pour premier dividende

Statutaire de 4% F. 250.000.-

Excédent, statutaire 80% au F. 383.387.08 115.076.10

aux actionnaires pour dividende sup-

plémentaire de 4% 250.000.-

Solde du compte de Profits et Pertes à

reporter à nouveau 155.585.09

Somme égale F. 770.601.19

La Réserve statutaire, le Fonds de prévoyance et le report de Profits et Pertes s'élèveront ensemble à F. 1.445.403.59

Le dividende total de 8%, soit:

F. 100.- = 80 Mark par action

serait payable à partir du 31 Mars prochain, aux caisses de la Société à Mulhouse et dans les succursales, contre présentation du coupon n° 6.

3^e Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

Les membres sortants sont:

M. M. Gustave Favre,
Emile Gluck,
Th. Hanhard,
Jules Platen,
Mare Reber,

tous rééligibles pour trois ans.

Au nom du Conseil de surveillance:

Le Président,

Justave Favre.